

Friedrich Ratzel (1844-1904)

# “ Le sol, la société et l’État ”

**1900**

Un document produit en version numérique par Michel Côté, bénévole,  
Étudiant en [géographie](#) à l’Université Laval de Québec  
Courriel: [cote\\_mic@hotmail.com](mailto:cote_mic@hotmail.com)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l’Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par M. Michel Côté, bénévole,  
Étudiant en [géographie](#) à l’Université Laval de Québec  
Courriel: [cote\\_mic@hotmail.com](mailto:cote_mic@hotmail.com) à partir de :

## Friedrich Ratzel (1844-1904)

### “ Le sol, la société et l’État ”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Friedrich Ratzel  
(1844-1904) “ Le sol, la société et l’État ” in revue L'année sociologique,  
1898-1899, 1900, pages: 1-14.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word  
2001.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)



Édition complétée le 5 juin 2003 à Chicoutimi, Québec.

## Table des matières

“ Le sol, la société et l'État ” (1900)

- I. - [Le sol et la société](#)
- II. - [Habitation et alimentation](#)
- III. - [Le sol et la famille](#)
- IV. - [Le sol et l'État](#)
- V.- [Le sol et le progrès](#)

Friedrich Ratzel

“ Le sol, la société et l’État ”  
(1900)

## I. - Le sol et la société

[Retour à la table des matières](#)

Comme l'État n'est pas concevable sans territoire et sans frontières, il s'est constitué assez vite une géographie politique, et quoique, dans les sciences politiques en général, on ait souvent perdu de vue l'importance du facteur spatial, de la situation, etc., il est cependant regardé comme hors de doute que l'État ne peut se passer du sol. En faire abstraction dans une théorie de l'État est une vaine tentative qui n'a jamais pu réussir que passagèrement. Au contraire, il y a eu bien des théories de la société qui sont restées complètement étrangères à toutes considérations géographiques ; celles-ci tiennent même si peu de place dans la sociologie moderne qu'il est tout à fait exceptionnel de rencontrer un ouvrage où elles jouent quelque rôle. La plupart des sociologues étudient l'homme comme s'il s'était formé en l'air, sans liens avec la terre. L'erreur de cette conception saute aux yeux, il est vrai, pour tout ce qui concerne les formes inférieures de la société, parce que leur extrême simplicité les fait ressembler aux formes les plus élémentaires de l'État. Mais alors, si les types les plus simples de l'État sont irreprésentables sans un sol qui leur appartienne, il en doit être ainsi des

types les plus simples de la société; la conclusion s'impose. Dans un cas comme dans l'autre, la dépendance vis-à-vis du sol est un effet des causes de toute sorte qui attachent l'homme à la terre. Sans doute, le rôle du sol apparaît avec plus d'évidence dans l'histoire des États que dans l'histoire des sociétés, ne serait-ce qu'à cause des espaces plus considérables dont l'État a besoin. Les lois de l'évolution géographique sont moins faciles à apercevoir dans le développement de la famille et de la société que dans le développement de l'État ; mais c'est justement parce qu'elles sont plus profondément enracinées dans le sol et en changent moins facilement. C'est même un des faits les plus considérables de l'histoire que la force avec laquelle la société reste fixée au sol, alors même que l'État s'en est détaché. Quand l'État romain meurt, le peuple romain lui survit sous la forme de groupes sociaux de toute sorte et c'est par l'intermédiaire de ces groupes que se sont transmises à la postérité une multitude de propriétés que le peuple avait acquises dans l'État et par l'État.

Ainsi, que l'homme soit considéré isolément ou en groupe (famille, tribu ou État), partout où on l'observe on trouve quelque morceau de terre qui tient et à sa personne et au groupe dont il fait partie. Pour ce qui est de l'État, la géographie politique est depuis longtemps habituée à faire entrer en ligne de compte la grandeur du territoire à côté du chiffre de la population. Même les groupes, comme la tribu, la famille, la commune, qui ne sont pas des unités politiques autonomes, ne sont possibles que sur un sol, et leur développement ne peut être compris que par rapport à ce sol; de même que les progrès de l'État sont inintelligibles si on ne les met pas en relations avec les progrès du domaine politique. Dans tous ces cas, nous sommes en présence d'organismes qui entrent en commerce plus ou moins durable avec la terre, commerce au cours duquel il s'échange entre eux et la terre toute sorte d'actions et de réactions. Et à supposer que, chez un peuple en voie de croissance, l'importance du sol ne soit pas aussi évidente, qu'on l'observe au moment de la décadence et de la dissolution ! On ne peut rien entendre à ce qui se passe alors, si l'on ne considère pas le sol. Un peuple régresse en tant qu'il perd du terrain. Il peut compter moins de citoyens et tenir encore assez solidement au territoire où résident les sources de sa vie. Mais que son territoire se resserre, c'est, d'une manière générale, le commencement de la fin.

## II - Habitation et alimentation

[Retour à la table des matières](#)

Sous des variations diverses, le rapport de la société avec le sol reste toujours conditionné par une double nécessité : celle de l'habitation et celle de l'alimentation. Le besoin qui a pour objet l'habitation est tellement simple qu'il en est résulté, entre l'homme et le sol, une relation qui est restée presque invariable dans le temps. Les habitations modernes sont, pour la plupart, moins éphémères que celles des peuples primitifs ; mais l'habitant des grandes villes se fait avec des pierres de taille un abri artificiel qui n'est pas toujours aussi spacieux que les cavernes de l'âge de pierre ; de même, bien des villages nègres et polynésiens sont composés de huttes plus confortables que plus d'un village européen. Dans nos capitales, les représentants de la plus haute civilisation qui ait jamais existé, disposent, pour leurs logements, de moins de place que les misérables habitants d'un kraal hottentot. Les habitations entre lesquelles il y a le plus de différence sont, d'une part, celles des pasteurs nomades, avec leur extrême mobilité due nécessitent les migrations continuelles de la vie pastorale, et, de l'autre, les appartements entassés dans les maisons-monstres de nos grandes cités. Et cependant, les nomades eux mêmes sont attachés au sol, quoique les lieux qui les y attachent soient plus lâches que là où la société mène une vie sédentaire. Ils ont besoin de plus d'espace pour se mouvoir, mais ils reviennent périodiquement occuper les mêmes emplacements. On n'est donc pas fondé à opposer les nomades à tous les autres peuples sédentaires pris en bloc, pour cette seule raison qu'après un séjour de quelque mois dans un endroit, le nomade enlève sa tente et la transporte, sur le dos de son chameau, dans quelque autre lieu de pâturage. Cette différence n'a rien d'essentielle : elle n'a même pas l'importance de celle qui résulte de leur grande mobilité, de leur besoin d'espace, conséquence de la vie pastorale.

On a également représenté les nomades comme complètement dépourvus de toute organisation politique au sens de l'ancienne maxime *Sacae nomades sunt, civitatem non habent*.

On s'est demandé s'ils tiennent au sol qu'ils occupent et, conséquemment, s'ils le délimitent. Mais, aujourd'hui, le fait est hors de doute : le territoire de la Mongolie est aussi délimité et divisé que celui de l'Arabie. Des montagnes, des richesses, des cours d'eau et même des tas de pierres artificiellement édifiés représentent les frontières des tribus, et il n'y a pas jusqu'aux plus petites divisions que n'entourent des limites. Et quant à l'aptitude de ces mêmes peuples à créer des États, on peut voir combien elle est grande par l'histoire des sociétés sédentaires qui se trouvent entourées de tribus nomades ; quand les États des premières tombent en ruines, ce sont justement les nomades voisins qui y importent une vie nouvelle d'où résultent de nouveaux États.

Au reste, ce n'est pas chez les pasteurs nomades que l'attachement au sol est à son minimum; car ils reviennent toujours aux mêmes pâturages. Il est beaucoup plus faible chez ces agriculteurs de l'Afrique tropicale et de l'Amérique qui, tous les deux ans environ, quittent leurs champs de millet ou de manioc pour n'y plus jamais revenir. Et il est moindre encore chez ceux qui, par peur de peuples qui menacent leur existence, n'osent pas se lier trop fortement à la terre. Pourtant, une classification superficielle ne range pas de telles sociétés parmi les nomades. Si l'on classe les peuples d'après la force avec laquelle ils adhèrent au sol, il faut mettre tout à fait en bas les petits peuples chasseurs de l'Afrique centrale et de l'Asie du sud-ouest, ainsi que ces groupes que l'on trouve errants dans toute espèce de sociétés, sans qu'un sol déterminé leur soit affecté en propre (par exemple, les Bohémiens de l'Europe, les Fettahs du Japon). Les Australiens, les habitants de la Terre de Feu, les Esquimaux, qui, pour leurs chasses, pour leurs récoltes de racines, recherchent toujours certaines localités et qui délimitent leurs territoires de chasse, sont à un niveau plus élevé. Au-dessus, se trouvent les agriculteurs nomades des pays tropicaux; puis, les peuples pasteurs qui, dans différentes régions de l'Asie, se maintiennent sur le même sol depuis des siècles. Et c'est alors seulement que viennent les agriculteurs sédentaires, établis dans des villages à poste fixe, et les peuples civilisés, également sédentaires, dont la ville est comme le symbole.

L'alimentation est le besoin le plus pressant pour les particuliers comme pour la collectivité ; aussi les nécessités qu'elle impose aux individus comme aux groupes priment-elles toutes les autres. Que l'homme demande sa nourriture à la chasse, à la pêche, aux fruits de la terre, c'est toujours de la nature de l'alimentation que dépendent et le lieu de l'habitation et l'étendue du terrain qui produit les aliments. La durée des établissements à un même endroit varie également suivant que les sources de l'alimentation coulent d'une manière durable ou se tarissent au bout d'un temps. La chasse

emploie les hommes de préférence, tandis que la récolte des fruits est plutôt l'occupation des femmes et des enfants. Plus la chasse et la pêche sont productives, plus il y a de femmes et d'enfants disponibles pour le travail domestique ; plus, par suite, la maison peut être solidement construite et convenablement aménagée. Enfin, plus l'agriculture est en état d'assurer au besoin de se nourrir une satisfaction certaine, plus aussi il devient possible de se fixer sur un habitat limité. Il y a donc une multitude de phénomènes sociaux qui ont leur cause dans le besoin, primitif et pressant, de l'alimentation. Et pour s'expliquer ce fait, il n'est pas nécessaire de recourir à la théorie de l'« urgence » dont parle Lacombe, d'après laquelle les institutions les plus primitives et les plus fondamentales seraient celles qui répondent aux besoins les plus urgents.

Quand on n'exploite le sol que d'une manière passagère, on ne s'y fixe aussi que passagèrement. Plus les nécessités de l'habitation et de l'alimentation lient étroitement la société à la terre, plus est pressant le besoin de s'y maintenir. C'est de ce besoin que l'État tire ses meilleures forces. La tâche de l'État, en ce qui concerne le sol, reste toujours la même en principe : l'État protège le territoire contre les attaques extérieures qui tendent à l'amoiner. Au plus haut degré de l'évolution politique, la défense des frontières n'est pas seule à servir dans ce but ; le commerce, le développement de toutes les ressources que contient le sol, en un mot, tout ce qui peut accroître la puissance de l'État y concourt également. La défense du pays est la fin dernière que l'on poursuit par tous ces moyens. Ce même besoin de défense est aussi le ressort du plus remarquable développement que présente l'histoire des rapports de l'État avec le sol ; je veux parler de l'accroissement territorial de l'État. Le commerce pacifique peut préparer cet accroissement, car il tend finalement à fortifier l'État et à faire reculer les États voisins. Que nous considérions une grande ou une petite société, avant tout, elle cherche à maintenir intégralement le sol sur lequel elle vit et dont elle vit. Qu'elle vienne à se charger spécialement de cette tâche, aussitôt elle se transforme en État.

Il faut observer les formes les plus simples des sociétés pour bien comprendre ce rapport. Si l'on examine de près la relation de la société avec le sol et cette nécessité de protéger le sol qui est la raison d'être de l'État, on remarque que, de tous les groupements sociaux, celui qui présente la plus forte cohésion est la maison dont les membres habitent tous ensemble, resserrés dans le plus étroit espace, unis au même coin de terre. Les habitants du village, de la ville sont encore, pour la même raison, fortement liés les uns aux autres. Même quand ces dernières sortes de sociétés prennent des formes politiques, elles conservent encore quelque chose de familial

dans la manière dont elles sont constituées et nous ne voyons pas encore l'État apparaître parce qu'il se confond avec la famille. Le caractère domestique de l'association en recouvre le caractère politique. C'est seulement quand la famille s'est fragmentée que les arrangements sociaux, nécessaires à la défense, se séparent des autres; et nous voyons alors apparaître l'État en tant que des forces empruntées à ces divers groupes familiaux sont mises en commun dans le but spécial de défendre le sol. L'idée que le sol a quelque chose de sacré, parce que les ancêtres y sont ensevelis, contribue à ce résultat; car l'attachement au sol, qui en est la conséquence, crée entre les sociétés, distinctes et séparées, une communauté d'intérêt qui est un acheminement à la formation de l'État.

### III - Le sol et la famille

[Retour à la table des matières](#)

Du point de vue économique aussi bien que du point de vue politique, le rapport le plus simple qu'une société puisse soutenir avec le sol est celui que l'on observe dans le cas de la famille monogamique; j'entends par là le groupe, formé par un couple et ses descendants qui, à partir d'une hutte commune, rayonnent sur un espace limité qu'ils exploitent par la chasse ou la pêche, en vue d'en tirer leur nourriture. Si la famille s'accroît par multiplication naturelle, alors on voit aussi s'accroître le sol qu'il lui faut pour pouvoir vivre. Dans le cas le plus simple, cet agrandissement se fait sans solutions de continuité, c'est-à-dire que le domaine exploité s'étend tout autour de la maison familiale. En augmentant, la famille monogamique peut devenir la famille composée ou le clan qui, comme dans l'Amérique du Nord et en Océanie, continue à habiter tout entier sous un même toit, dans la « maison du clan ». Naturellement, il n'en peut être ainsi que là où le sol est particulièrement productif, comme près des fleuves très poissonneux de l'Amérique du Nord, ou bien encore dans les régions où l'agriculture est parvenue à un assez haut degré de développement. Cette sorte de famille ou de clan tient alors lieu d'État. Mais quand le groupe familial se partage afin

d'assurer aux nouveaux venus une partie déterminée du sol, aussitôt des habitants nouveaux apparaissent et chacun d'eux est le siège d'une nouvelle société domestique. Alors l'inégale valeur des terres commence à faire sentir ses effets ; elles sont plus ou moins éloignées, elles n'ont pas la même situation, la même fécondité et toutes ces différences ont une influence sur le développement des familles. Des parents ne peuvent former des groupes économiquement fermés les uns aux autres; mais le lieu qui les unit en vertu de leur communauté d'origine se maintient et rattache les uns aux autres plusieurs établissements, plusieurs villages, plusieurs maisons de clans. C'est ainsi qu'un État prend naissance. Cette fois, la séparation des unités politiques et des unités économiques est un fait accompli. Mais, à ce stade du développement, l'État coïncide encore avec le clan. Or il est dans son essence de se faire un territoire qui dépasse celui qu'occupe le groupe familial. Ce dernier est et reste un organisme monocellulaire; l'État, au contraire, attire dans son cercle d'action un nombre toujours plus considérable de ces organismes élémentaires et les déborde tous. Il se forme ainsi, entre ces deux sortes de groupement, une différence de grandeur qui est profonde et essentielle.

## IV - Le sol et l'État

[Retour à la table des matières](#)

Au delà du clan, tout accroissement de la société est, en réalité, un accroissement de l'État. Si plusieurs clans contractent une alliance offensive ou défensive, la confédération qu'ils forment par leur union n'est pas encore un État. L'État se dégage donc successivement du groupe économique, puis du groupe familial, les domine et les enveloppe. Alors, on est arrivé à la phase où l'État est le seul groupe qui puisse recevoir une extension territoriale continue. C'est de cette manière qu'il s'est de plus en plus accru jusqu'à former des empires qui remplissaient presque des continents : et la limite extrême de ce développement n'est pas encore atteinte.

Ainsi, de même que les groupes économiques, composés d'une habitation avec les territoires de chasse, de pêche ou de culture qui en dépendent, représentent les formes primitives de l'État, ce sont eux aussi qui sont les premiers à perdre tout caractère de ce genre. Mais ils se développent active-

ment dans d'autres sens et, si l'État auquel ils appartiennent vient à se dissoudre, ils sont prêts à reprendre leur ancien rôle dès que c'est utile. C'est qu'ils comprennent, comme l'État, un territoire et des hommes. Le groupe des parents, lui, ne comprend que des hommes ; il n'a point de racines dans le sol ; aussi le voit-on disparaître entre le village et l'État, dès que l'État dépasse le clan.

Quoique la tendance à l'extension territoriale soit comme innée dans la nature même des États, il en est qui, placés dans des conditions spéciales, doivent, pour pouvoir se maintenir, renoncer à s'étendre. Mais quand l'État assigne ainsi des bornes à sa grandeur, le croît naturel de la population la rend nécessairement très dense, si des forces politiques et sociales n'interviennent pas pour mettre obstacle à cette condensation. Si cette intervention ne s'était pas produite, le rapport des hommes avec le sol aurait dû se modifier partout dans le même sens ; ils seraient devenus toujours plus nombreux tandis que la portion du sol, occupée par chacun, serait allée en diminuant. L'État qui tient fermement à son sol et qui ne veut pas sortir de l'isolement où il trouve la sécurité, est donc obligé d'engager une lutte contre la société. Il en empêche l'accroissement naturel, en déterminant des migrations. Toutefois, tant que l'humanité n'a pas encore dépassé le stade de la barbarie, ce sont les moyens les plus simples et les plus rapidement efficaces qui sont employés de préférence. Toutes les pratiques qui ont pour effet de diminuer artificiellement le nombre des vies humaines et auxquelles la société est obligée de se conformer, depuis l'exposition des nouveau-nés jusqu'à l'anthropophagie, la vendetta, la guerre, concourent à produire ce résultat. La nécessité de cette diminution est particulièrement évidente partout où les peuples occupent un domaine nettement circonscrit par la nature, comme les oasis et les îles : c'est ce qu'avait déjà vu Malthus. Elle n'est pas aussi visible dans les petits États des peuples primitifs, car la nature ne les sépare pas aussi radicalement du reste du monde ; mais la volonté des hommes veille d'autant plus à les maintenir isolés. C'est un des plus pressants desiderata de la sociologie que les méthodes par lesquelles on a mis obstacle à l'accroissement de la population, méthodes dont la pratique est tantôt consciente et tantôt inconsciente, soient enfin exposées d'une manière systématique. La manière dont les sociétés languissent et meurent quand elles sont mises en contact avec les peuples de civilisation supérieure a été décrite dans de nombreuses monographies ; et pourtant ce phénomène est loin d'avoir joué dans l'histoire de l'humanité un rôle aussi important que la tendance des groupes sociaux à se concentrer dans des espaces restreints et à s'isoler les uns des autres, tendance à laquelle des milliers et des milliers de peuples, petits ou grands, ont sacrifié les forces qui leur eussent permis de s'accroître.

Le progrès de l'humanité, qui n'est possible que grâce au contact des peuples et à leur concurrence, devait nécessairement être entravé au plus haut point par des pratiques de ce genre. Dans le cercle étroit et toujours homogène de l'État familial, aucune personnalité originale ne pouvait se constituer et les innovations étaient impossibles. Elles supposent en effet, qu'une première différenciation s'est produite au sein de la société et que, de plus, des rapports se sont établis entre les différentes sociétés de manière à ce qu'il puisse y avoir entre elles comme une excitation mutuelle au progrès. Et il faut que le fait ne se produise pas une seule et unique fois, mais se répète. C'est cette même idée qu'exprimait Comte quand il disait que, en dehors du milieu, il y avait une force, capable ou de hâter ou de retarder le progrès, dans la densité croissante de la population, dans le besoin croissant d'aliments qui apparaît en même temps, et dans la division du travail et la coopération qui en résultent. Si Comte s'était élevé à une conception proprement géographique, s'il avait compris que cette force comme ce milieu ont le sol pour base et n'en peuvent être séparé parce que l'espace leur est également indispensable, il aurait à la fois approfondi et simplifié toute la notion qu'il s'était faite du milieu.

La société est l'intermédiaire par lequel l'État s'unit au sol. Il s'ensuit que les relations de la société avec le sol affectent la nature de l'État, à quelque phase de son développement qu'on le considère. Quand l'activité économique est peu développée, tandis que le territoire est étendu et que, par suite; on l'aliène aisément, il en résulte un manque de consistance et de stabilité dans la constitution de l'État. Une population clairsemée, qui a besoin de beaucoup d'espace, alors même qu'elle serait enfermée dans un cercle de frontières nettement définies, produit l'État des nomades, dont le trait caractéristique est une forte organisation militaire, rendue nécessaire par le besoin de défendre de vastes étendues de terres avec un petit nombre d'habitants. Si, par la pratique de l'agriculture, la société s'unit plus étroitement au sol, alors elle imprime à l'État tout un ensemble de caractères qui dépendent de la manière dont les terres sont partagées entre les familles. D'abord, l'État est plus solidement établi sur un sol très peuplé, d'où il peut tirer plus de forces humaines pour sa défense et une plus grande variété de ressources de toute sorte que si la population était rare. Aussi n'est-ce pas simplement d'après l'étendue de son territoire qu'il faut apprécier la force d'un État; on a une meilleure mesure dans le rapport que la société soutient avec le territoire. Mais il y a plus; ce même rapport agit aussi sur la constitution intérieure de l'État. Quand le soi est partagé également, la société est homogène et penche vers la démocratie; au contraire, un partage inégal est un obstacle à toute organisation sociale qui donnerait la prépondérance politique aux non-propriétaires et qui serait, par conséquent, contraire à toute espèce

d'oligocratie. Celle-ci atteint son maximum de développement dans les sociétés qui ont à leur base une population d'esclaves sans propriété et presque sans droits.

De là vient une grande différence entre deux sortes d'États : dans les uns, la société vit exclusivement du sol qu'elle habite (que ce soit par l'agriculture ou l'élevage, il n'importe) et le domaine de chaque tribu, de chaque commune, de chaque famille tend à former un État dans l'État ; dans les autres, les hommes sont obligés de recourir à des terres différentes et souvent fort éloignées de celles où ils sont établis. Là où la densité est à son plus haut point, il n'y a qu'une petite partie de la population qui vive uniquement du sol ; la majorité s'en va demander les aliments et les vêtements nécessaires pour vivre, à un sol étranger. Dans les districts industriels les plus peuplés, une bonne partie des travailleurs habitent loin de l'endroit où ils sont employés ; c'est une population flottante qui s'en va ici ou là suivant les occasions de travail qui lui sont offertes. Mais ceux qui ne vivent pas du sol qu'ils occupent ont naturellement besoin d'être mis en rapports avec d'autres terres. C'est à quoi sert le commerce. Seulement, le soin de mettre ces rapports à l'abri des troubles possibles est une fonction qui incombe à l'État ; c'est ainsi qu'on le voit étendre son champ d'action au moyen de colonies, de confédérations douanières, mouvement d'extension qui a toujours, au moins à quelque degré, un caractère politique. Nous rencontrons donc, même aux stades les plus élevés de l'évolution sociale, la même division du travail entre la société qui utilise le sol pour l'habiter et pour en vivre, et l'État qui le protège avec les forces concentrées dans sa main.

On nous objectera peut-être que cette conception déprécie la valeur du peuple et surtout de l'homme et de ses facultés intellectuelles, parce qu'elle exige qu'il soit tenu compte du sol sans lequel un peuple ne peut pas exister. Mais la vérité ne laisse pas d'être la vérité. Le rôle de l'élément humain dans la politique ne peut être exactement apprécié, si l'on ne connaît pas les conditions auxquelles l'action politique de l'homme est soumise. « L'organisation d'une société dépend étroitement de la nature de son sol, de sa situation ; la connaissance de la nature physique du pays, de ses avantages et de ses inconvénients, ressortit donc à l'histoire politique. » L'histoire nous montre, d'une manière beaucoup plus pénétrante que l'historien, à quel point le sol est la base réelle de la politique. Une politique vraiment pratique a toujours un point de départ en géographie. En politique comme en histoire, la théorie qui fait abstraction du sol prend des symptômes pour des causes. Comment ne pas comprendre tout ce qu'il y a de stérile dans une lutte dont la puissance politique est l'unique enjeu et où la victoire, de quelque côté qu'elle se tourne, laisserait pourtant à peu près les choses dans l'état où elles

se trouvaient auparavant ? Des traités qui n'ont pas pour effet de répartir cette puissance conformément à la situation respective des États, ne sont jamais que des expédients diplomatiques sans durée. Au contraire, l'acquisition d'un territoire nouveau, en obligeant les peuples à entreprendre de nouveaux travaux, en étendant leur horizon moral, exerce sur eux une action vraiment libératrice. Voilà ce qui détermine la renaissance des peuples qui, après une guerre heureuse, s'enrichissent de nouveaux pays, prix de leur victoire. Voilà d'où vient cet effet de rénovation et de rajeunissement que de profonds historiens, comme Mommsen, attribuent à toute expansion politique. La Russie a développé sa puissance au cours de ces mêmes luttes que l'Europe occidentale a soutenues pendant les croisades. Mais, ici, éclate la grande différence entre l'histoire qui se meut sur sa terre natale et celle qui se dissipe en expéditions lointaines dans des pays étrangers. C'est en Russie que s'est fondé ce grand empire chrétien de l'Est que les croisades cherchèrent vainement à créer ailleurs, mais en se passant de toute base territoriale. Là on voit croître sans interruption un État qui tire ses forces du sol nouvellement acquis ; ici, on assiste à un rapide avortement du à ce qu'on était trop loin des sources mêmes de la vie nationale.

La guerre de Crimée, le traité de Paris de 1856 et sa dénonciation en 1871 sont d'autres exemples du même phénomène ; les conditions géographiques y ont joué le même rôle.

Dans cette puissante action du sol, qui se manifeste à travers toutes les phases de l'histoire comme dans toutes les sphères de la vie présente, il y a quelque chose de mystérieux qui n'est pas sans angoisser l'esprit ; car l'apparente liberté de l'homme semble comme anéantie. Nous voyons, en effet, dans le sol la source de toute servitude. Toujours le même et toujours situé au même point de l'espace, il sert comme de support rigide aux humeurs, aux aspirations changeantes des hommes, et quand il leur arrive d'oublier ce substrat, il leur fait sentir son empire et leur rappelle, par de sérieux avertissements, que toute la vie de l'État a ses racines dans la terre. Il règle les destinées des peuples avec une aveugle brutalité. Un peuple doit vivre sur le sol qu'il a reçu du sort, il doit y mourir, il doit en subir la loi. C'est dans le sol enfin que s'alimente l'égoïsme politique qui fait du sol l'objectif principal de la vie publique ; il consiste, en effet, à conserver toujours et quand même le territoire national, et à tout faire pour rester seul à en jouir, alors même que des liens de sang, des affinités ethniques inclineraient les cœurs vers des gens et des choses situés au delà des frontières.

## V - Le sol et le progrès

[Retour à la table des matières](#)

Il est tout naturel que la philosophie de l'histoire ait toujours mis une sorte de prédilection à rechercher la base géographique des événements historiques. En effet, en sa qualité de science plus élevée, qui se distingue uniquement des autres disciplines historiques par sa tendance à rechercher de préférence les causes générales et permanentes, elle trouvait dans le sol, qui est toujours identique à lui-même, un fondement immuable aux événements changeants de l'histoire. C'est également ainsi que la biologie, qui est en définitive l'histoire des êtres vivants sur la terre, est toujours ramenée à la considération du sol sur lequel ces êtres sont nés, se meuvent et luttent. La philosophie de l'histoire est supérieure à la sociologie en ce qu'elle a procédé par comparaisons historiques et qu'elle a été ainsi amenée, d'elle-même, à comprendre l'importance du sol. Parce qu'il offre un point de repère fixe au milieu des changements incessants des manifestations vitales, le sol a déjà, en soi et par soi, *quelque chose de général*. Voilà comment il se fait que les philosophes en sont venus assez tôt à reconnaître, mieux que les historiens proprement dits, le rôle du sol dans l'histoire. Montesquieu et Herder ne se proposaient pas de résoudre des problèmes sociologiques ou géographiques quand ils se préoccupèrent d'étudier les rapports des peuples et des États avec leurs territoires respectifs ; mais, pour comprendre le rôle de l'homme, et sa destinée, ils sentaient le besoin de se le représenter sur ce sol qui sert de théâtre à *son* activité et qui, d'après Herder et Ritter, a été créé pour lui, de manière à lui permettre de s'y développer conformément au plan du Créateur.

Ce qui est surprenant, c'est que, dans les considérations relatives au progrès historique, on en ait tenu si peu compte. Combien sont obscures ces théories où l'on nous représente le développement humain sous la forme d'une ascension en ligne droite, ou d'une sorte de flux et de reflux, ou d'un mouvement en spirale etc. ! Écartons ces fantaisies et tenons-nous-en à la réalité, en nous obligeant à sentir toujours le sol solide sous nos pieds. Alors, nous voyons l'évolution sociale et politique se reproduire sous nos yeux, au sein d'espaces toujours plus étendus. Il est évident que, par cela même, l'évolution, elle aussi, s'élève toujours plus haut. Parce que l'horizon

géographique s'étend, les sciences, de l'astronomie jusqu'à la sociologie, outré qu'elles se développent en largeur, parviennent à un degré de connaissance toujours plus élevé. A mesure que le territoire des États devient plus considérable, ce n'est pas seulement le nombre de kilomètres carrés qui s'accroît, mais aussi leur force collective, leur richesse, leur puissance et, finalement, leur durée. Comme l'esprit humain s'enrichit de plus en plus à mesure que les chemins parcourus par l'évolution humaine sur cette terre s'allongent davantage, le progrès peut être figuré, avec une approximation suffisante par une spirale ascendante dont le rayon va de plus en plus en grandissant. Mais l'image est si loin de la réalité qu'elle est dépourvue de toute utilité. C'est pourquoi il peut être regardé comme suffisant de montrer, dans l'extension progressive du territoire des États, un caractère essentiel et, en même temps, un puissant moteur du progrès historique.

Fin de l'article